

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 8

Artikel: Le contrôleur de détente "Moore"
Autor: Tricoche, G.-N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

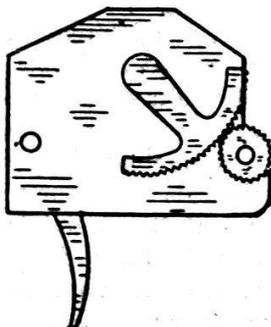
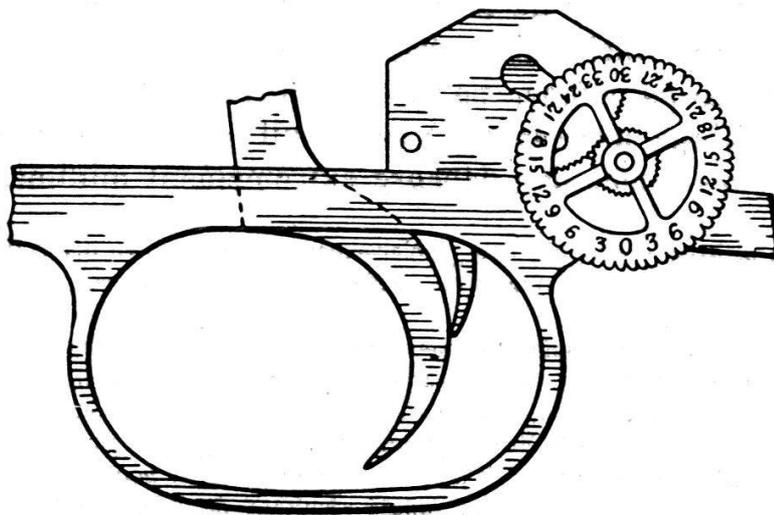
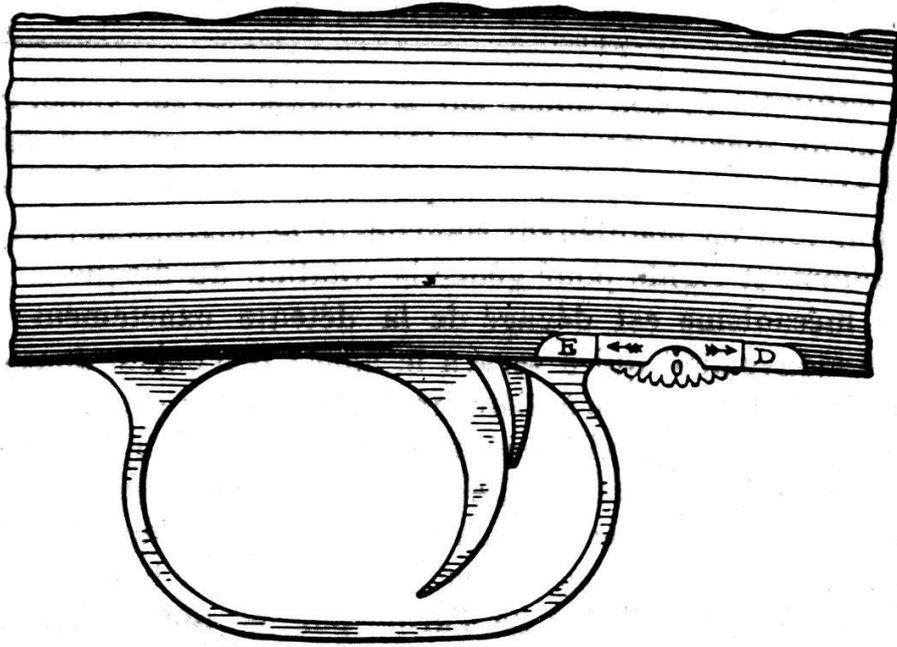
Le contrôleur de détente „Moore.”

Le but du contrôleur de détente est, on le sait, d'éviter au tireur l'erreur souvent commise de viser trop haut ou trop bas au moment même où le coup part. Cet appareil, en d'autres termes, ne permet à la détente d'être actionnée que lorsque l'arme a l'inclinaison voulue pour produire un tir efficace.

Un bon contrôleur de détente doit remplir plusieurs conditions. Il faut qu'il soit simple, solide, peu coûteux, et capable de s'adapter au fusil sans gêner son mécanisme actuel ou son emploi constant par le soldat entre les mains duquel il se trouve. Il est de toute importance aussi que le contrôleur puisse être instantanément détaché de la détente par le tireur sans que ce dernier dérange sa position.

En examinant la photolithographie qui accompagne cette communication, on peut se rendre compte que l'ajustage angulaire de l'appareil se fait avec le pouce de la main pendant que celle-ci, dans sa position naturelle, serre la poignée de l'arme. Par le même mouvement du pouce sur le rebord du disque, et en le faisant tourner jusqu'à ce qu'il se rencontre un cran d'arrêt, la tige arrive au cran du levier et celui-ci cesse d'être contrôlé par elle. Il est à remarquer que dans cette position, comme dans toute autre d'ailleurs, le mécanisme entier est maintenu dans une complète rigidité et ne peut être dérangé par les chocs les plus violents que l'arme est exposée à recevoir dans les conditions ordinaires du service. Le disque a un petit cliquet qui le maintient fermement dans toutes les positions. A l'aide de ce cliquet, le soldat peut ajuster le contrôleur dans l'obscurité, car le point zéro de la graduation se reconnaît à une légère inégalité sur le rebord du disque. Le cliquet produit un son distinct à chaque cran du disque : il n'y a donc qu'à compter ces sons en tournant le disque avec le pouce.

Un examen même superficiel de l'appareil montre que ce dernier est facilement contrôlé par le tireur qui peut le fixer à l'angle voulu par un simple mouvement du pouce sur le bord du disque, sans qu'il soit dans la nécessité de modifier la posi-



LE CONTRÔLEUR DE DÉTENTE "MOORE."

tion naturelle de son pouce sur la poignée de son arme. La projection du disque même est si légère et sa position si protégée qu'il n'entrave en rien la manipulation ordinaire du fusil. Le cliquet, tout en maintenant solidement le mécanisme, n'est pas suffisamment rigide pour gêner la rotation du disque.

Le mécanisme est dégagé de la détente exactement par le même mouvement qui a servi à le fixer ; il n'existe donc pas de complication de nature à distraire l'attention du soldat, et si, à un moment donné, quand le mécanisme est en action, il a l'occasion de viser, le tireur peut dégager le contrôleur sans cesser de viser.

L'appareil est enfermé dans un étui imperméable à la poussière. L'espace qu'il occupe est si restreint que le mécanisme ne nuit en rien au maintien de l'arme par la dépression de son emplacement : la cavité en question, du reste, se trouve dans les limites de la sous-garde, et bénéficie en quelque sorte de la solidité de celle-ci.

Un des avantages de ce contrôleur est que son adaptation au fusil n'est ni difficile ni coûteuse. L'opération peut se faire aisément au corps même, par les armuriers régimentaires. Les outils spéciaux nécessaires à ce travail se vendent avec les appareils et constituent une dépense extrêmement minime¹.

¹ Dans la brochure explicative gracieusement mise à notre disposition par « The Moore Trigger Controller Company » de New-York City, nous relevons les considérations suivantes :

En ce qui concerne l'angle d'inclinaison à donner à tout appareil de ce genre, soit que vous preniez au-dessus ou au-dessous de la ligne de l'horizon, il y a deux angles distincts à considérer. Primo, l'angle d'alignement horizontal dont l'étendue est très limitée et qui peut très bien être déterminée par le fait qu'à 1000 mètres, avec un fusil de n'importe quel modèle, il n'est que de 1° 20' et à 2000 mètres, d'environ 5°.

Secundo : « L'angle de site » ou l'angle résultant de l'élévation du but lui-même au-dessus de l'horizon. Une conception exacte de l'ouverture de cet angle se dégage de l'observation qu'un objet s'élevant à 350 pieds au-dessus de l'horizon à une distance de 200 mètres, sous-tend un angle de 30° et la hauteur augmente en proportion de la distance. Ce dernier est naturellement négligé quand on vise à l'aide du guidon ; c'est cependant ce qu'il faut le plus considérer chaque fois que cette erreur de viser trop haut ou trop bas doit être corrigée.

A une distance de 1000 mètres, une différence d'élévation d'un demi-degré fera une différence en hauteur d'environ 27 pieds. Si l'on se souvient maintenant qu'à cette distance l'angle est de 1° 20', il résulte d'un seul instant de réflexion que si un instrument est gradué par demi-degré, il sera pleinement susceptible d'être ajusté pour obvier à l'estimation erronée de la hauteur d'un homme à cette distance. Cette erreur est naturellement moins grande à de plus courtes distances. Par ceci on peut voir que dans un but pratique, le disque peut être limité de 30° au-dessus à 30° au-dessous de la ligne d'horizon avec des graduations par demi-degré. Au moyen de l'engrenage, l'espace des graduations pourra être suffisamment grand pour être facilement distingué, car quoique l'axe tourne seulement 60°, l'entière circonférence du disque est utilisée pour décrire les 120 divisions nécessaires.

Les avantages découlant de l'emploi d'un bon contrôleur sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter longtemps. Non seulement il peut contrebalancer en grande partie les effets de l'agitation des tireurs peu entraînés ou nerveux et diminuer ainsi le gaspillage des munitions, mais il est susceptible de rendre des services réels dans les tirs de nuit, ou sous un mauvais éclairage, alors que le guidon n'a guère d'utilité. Il en est de même pour les troupes à l'abri d'un couvert temporaire ou pour les cavaliers appelés à faire le tir à cheval¹.

G.-N. TRICOCHÉ.

¹ Type alternatif de contrôleur. — On a déjà compris qu'il doit exister des différences dans la forme et les dimensions de la sous-garde des divers modèles de fusils tels que le Springfield, le Mauser, le Lebel, le Lee-Metford, etc., et qu'en conséquence, le même modèle de contrôleur ne peut convenir à chacun d'eux ; aussi un type alternatif de mécanisme d'une égale justesse a-t-il été créé. Dans ce type, le pendule est remplacé par une petite bille d'acier.

